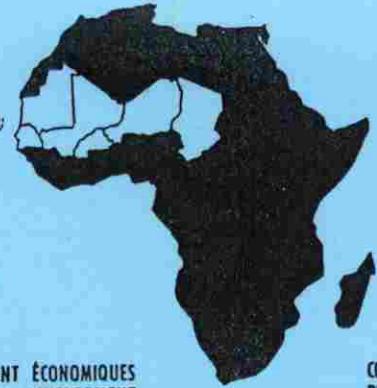


3416



OCDE/OECD

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES
ORGANISATION FOR ECONOMIC CO-OPERATION AND DEVELOPMENT

CILSS

COMITÉ PERMANENT INTER-ÉTATS DE LUTTE CONTRE LA SÉCHERÈSSE DANS LE SAHEL
PERMANENT INTERSTATE COMMITTEE FOR DROUGHT CONTROL IN THE SAHEL

CLUB DU SAHEL

Document N° 5

DOCUMENT A EMPORTER AU COLLOQUE
(Ne sera pas redistribué sur place)

DISTRIBUTION LIMITEE
AUX PARTICIPANTS

L'ORGANISATION DU MONDE RURAL SAHELien

par

Jan Broekhuyse
Alioune Sall

COLLOQUE SUR LES POLITIQUES CÉREALIERES
DANS LES PAYS SAHéliENS

CONFERENCE ON CEREAL POLICIES
IN SAHEL COUNTRIES

MINDelo, SAO VICENTE, 1 - 6 DEC 1986
REPUBLIQUE DU CAP VERT

REPUBLIC OF CAPE VERDE

L'ORGANISATION DU MONDE RURAL SAHELIER

par

Jan Broekhuyse

Alioune Sall

Institut Royal Tropical
Programme de Développement Rural
Amsterdam, Pays-Bas

Les idées exprimées et les faits exposés dans
cette étude le sont sous la responsabilité
des auteurs et n'engagent pas nécessairement
l'OCDE, le Club du Sahel ou le CILSS.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	3
CHAPITRE I: CADRE HISTORIQUE	
Evolution des systèmes écologiques et des systèmes de production des éleveurs et des agriculteurs	5
Evolution des systèmes sociaux et des valeurs dans le monde rural sahélien	8
Evolution des systèmes sociaux	8
des nomades	
des transhumants	
des sédentaires	
Evolution des valeurs sociales	12
valeurs maintenues	
valeurs ajoutées	
valeurs contestées	
CHAPITRE II: LECONS DU PASSE	
Des politiques fondées sur des postulats implicites erronés	19
sur la gestion des écosystèmes pastoraux	19
sur les systèmes de production agricole	20
sur la politique agricole minière	21
sur la responsabilité civique	21
sur la politique d'aide de l'Occident	22
sur la globalité	22
CHAPITRE III: LES ALTERNATIVES	
La politique agricole	24
La participation des populations	26
La gestion des écosystèmes pastoraux	28
La politique agricole vis-à-vis de la croissance démographique	29
CHAPITRE IV: RECOMMANDATIONS	
Recommandations aux autorités sahéliennes	31
Recommandations aux pays Membres de l'OCDE	34
DOCUMENTS DE REFERENCE	37

INTRODUCTION

Traditionnellement, l'organisation du monde rural a été dérivée des systèmes de production (et des écosystèmes).

La transformation des systèmes de production - du système de l'agriculture itinérante au système de l'agriculture permanente et celle du système pastoral de la brousse libre au système pastoral de la brousse aménagée - exige une transformation de nombreuses conceptions culturelles, du style de vie et des structures sociales.

C'est ainsi que l'organisation du monde rural a été profondément liée à l'objet qu'elle doit servir, à savoir la transformation des systèmes. Cette approche permet en même temps le respect de la globalité traditionnelle et procure les éléments de base à son adaptation.

Cette approche d'unité et de cohérence de tous les éléments constitutifs a été suivie dans cette étude.

On a retenu dans cette étude la définition^{x)} nouvelle du Sahel : une unité géo-politique/agro-climatique.

Amsterdam, Août 1986

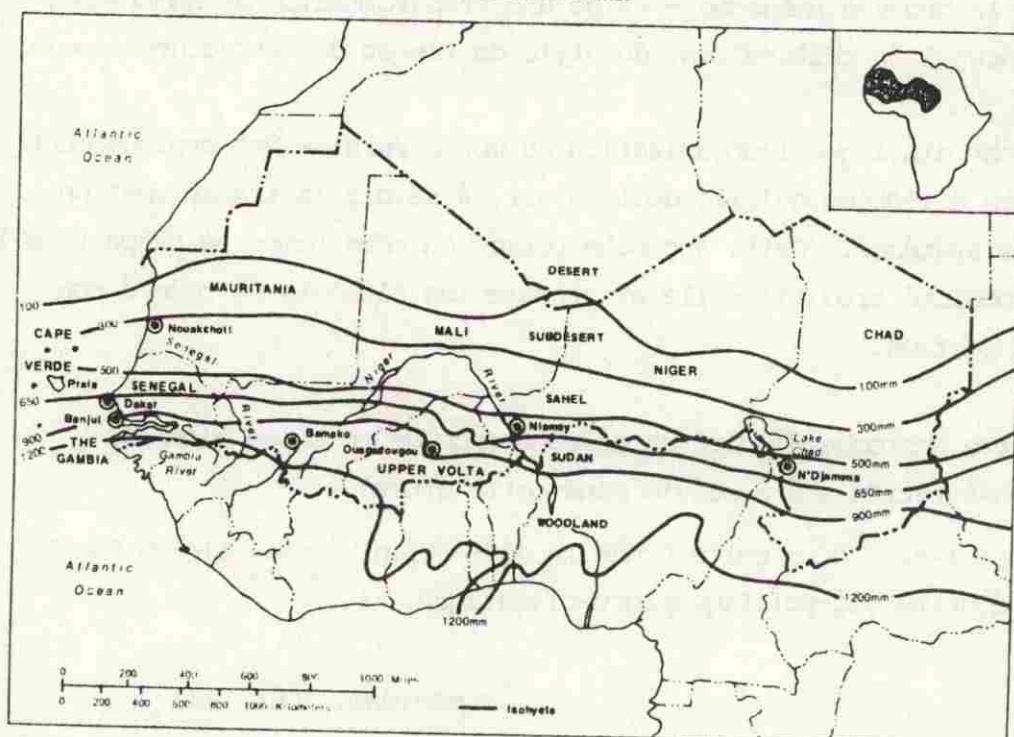
Jan Broekhuyse

Alioune Sall

*) "Le Club du Sahel : Etude sur une autre coopération internationale", par Anne de Lattre et Arthur M. Fell, OCDE, 1984.

From the point of view of rainfall and vegetation, the Sahelian countries may be divided into two main zones: the Sahel and the Sahelo-Sahara (sub-desert). The Sahel zone is characterized by a mean annual rainfall between 300 and 650 mm, while the Sahelo-Sahara zone has a mean annual rainfall below 300 mm.

THE SAHELIAN COUNTRIES



Zones	Average Rainfall (mm/y)	Rainfall Deviation from Mean	Area % of CILSS countries	Population % of CILSS countries
Sahara (desert)	0- 100	60	28	1
Sahelo-Sahara (sub-desert)	100- 300	40-75	30	6
Sahel	300- 650	30-45	30	17
Soudano-Sahel	650- 900	25-30	6	60
Soudano-Guinea	900-1200	20-25	6	16

CHAPITRE 1. CADRE HISTORIQUE

EVOLUTION DES SYSTEMES ECOLOGIQUES ET DES SYSTEMES DE PRODUCTION DES ELEVEURS ET DES AGRICULTEURS

Les systèmes de production des éleveurs

Les nomades

Le Sahel des nomades recouvre les franges septentrionales de la région où la pluviométrie est égale ou inférieure à 200 mm. Cette niche écologique qui s'étend sur une grande partie du Mali, de la Mauritanie, du Niger et du Tchad est peuplée quasi-exclusivement de Touaregs.

Leur survie dans ce milieu hostile, les Touaregs la doivent à une combinaison originale de plusieurs facteurs dont les plus importants ont été:

- une connaissance approfondie des limites de productivité de l'écosystème saharien
- une saine gestion des ressources en pâtures
- une diversification de leurs activités par la pratique du commerce, du transport, de l'agriculture à petite échelle et des métiers artisanaux
- des ponctions sur les céréales ou le bétail accumulés par d'autres groupes ethniques lorsque c'était possible.

L'équilibre précaire qu'ils avaient réussi à instaurer durant des siècles connaît cependant des ruptures à l'heure actuelle. La pacification entreprise par le pouvoir colonial au début du siècle les a, en effet, privés de la possibilité de recourir à la force pour obtenir des céréales ou reconstituer leurs troupeaux. Par ailleurs, les bordures méridionales de ce qu'ils considéraient comme leurs territoires ont été investies par d'autres groupes pastoraux, notamment les Foulbés, qui ont contesté leur autorité. Privés de leur environnement, les Touaregs vivent depuis lors une crise que beaucoup

interprètent, pour s'en féliciter ou le déplorer, comme le siège avant-coureur de la fin du nomadisme au Sahel.

Les transhumants

A la différence du nomadisme qui ne se pratiquait que dans certains pays, la transhumance constitue un type d'exploitation répandu dans tous les pays du Sahel où elle est essentiellement le fait des Foulbés. Les stratégies mises au point par ce groupe reposent sur un dédoublement de leur habitat: en saison pluvieuse, ils s'installent dans des campements durables aux environs desquels ils font des cultures et qu'ils quittent en saison sèche à la recherche de pâtures selon des itinéraires bien précis. Du fait de ce dédoublement spatio-temporel de leurs activités, les Foulbés n'ont jamais eu un vrai sens de la propriété des terres. Leurs stratégies ont été payantes aussi longtemps que l'espace était illimité et que les troupeaux étaient de taille modeste: une grande mobilité des hommes et du bétail pouvait suffire à pallier la faible productivité des pâtures.

Ce système traditionnel est cependant menacé aujourd'hui dans sa continuité sous l'effet de deux facteurs. Le premier est l'accroissement notable du bétail par suite du développement des services vétérinaires et de la politique d'hydraulique pastorale initiés à partir des années 50. Le second facteur à considérer tient dans la montée progressive des agriculteurs vers le Nord à la faveur des bonnes années de pluviométrie qu'a connues le Sahel entre 58 et 68.

Ces deux facteurs se sont conjugués pour mener à une saturation de l'espace pastoral qui se manifeste notamment par un surpâturage, c'est-à-dire une surexploitation des ressources de l'environnement. Aujourd'hui, ce fléau touche de très grandes étendues des zones pastorales, en particulier celles qui ont été équinées en forages à exhaure mécanique; à l'évidence, la restauration de ces pâtures dégradées prendra du temps.

Les systèmes de production des agriculteurs

En dépit des nuances qu'ils présentaient d'un pays à un autre et d'une région à une autre au sein d'un même pays, les systèmes de production des agriculteurs au Sahel avaient en commun de faire largement appel à la technique de la culture itinérante. La jachère en était un élément essentiel dans la mesure où elle permettait d'assurer une certaine fertilité des sols. Sa pratique était rendue possible par l'existence de nombreuses réserves en terres.

Sans avoir totalement disparu, le recours à cette technique de la jachère a connu un recul croissant depuis le début du siècle. Les causes en sont principalement:

- un essor démographique important: au début du siècle les Sahéliens étaient au nombre d'environ 16.000.000 ; actuellement ils sont près d'une quarantaine de millions;
- une méconnaissance de la fragilité des écosystèmes sahéliens et du système de l'agriculture itinérante;^{x)}
- la monétarisation de l'économie par suite de l'introduction de l'impôt.

Pour ces différentes raisons, les agriculteurs sahéliens ont étendu les superficies cultivées et consacré une part croissante de celles-ci aux cultures de rente. Les terres vierges en sont venues à manquer et les paysans à raccourcir les périodes de jachère, sinon à les supprimer totalement. Dès lors, s'est installée une agriculture minière qui aura pour effet un épuisement rapide des sols. En effet, les arbres et arbustes qui étaient conservés dans le système traditionnel vont être abattus, à l'exception de quelques rares espèces, et le sol exposé à la riqueur du soleil. L'humus est décomposé et emporté par les eaux de pluie; les éléments nutritifs sont lessivés et absorbés par les cultures permanentes. Le système hydrologique est perturbé; il s'en suivra un ruissellement très fort et rapide sur les champs. L'eau ne pénétrent plus que faiblement dans le sous-sol, la nappe phréatique baisse et, avec elle, les

x) Annexe II

disponibilités en eau pour les plantes aussi bien que pour les hommes. Ce processus de dégradation des sols est en cours au Sahel depuis des décennies; il date d'avant la sécheresse. Une baisse tendancielle de la production l'accompagne, dont les effets sont connus:

- de très nombreuses exploitations produisent moins qu'il n'en faudrait pour couvrir les besoins alimentaires de leurs membres. D'une agriculture de subsistance, elles sont passées à une agriculture de survie
- des dizaines de milliers de paysans sont contraints d'émigrer vers des régions plus arrosées, ce qui ne va pas sans créer des tensions et accroître les risques de dégradation écologique dans les régions d'accueil
- la dépendance alimentaire des pays sahéliens vis-à-vis de l'Occident s'accroît: alors qu'ils étaient auto-suffisants au moment où ils ont accédé à l'indépendance, les pays sahéliens accusent aujourd'hui un déficit céréalier de l'ordre de 500.000 tonnes en année climatique normale, de plus d'un million de tonnes en année de sécheresse.

EVOLUTION DES SYSTEMES SOCIAUX ET DES VALEURS DANS LE MONDE RURAL SAHELien

Evolution des systèmes sociaux

Trois types de sociétés ont été distingués. Il s'agit

- des nomades, e.g. les Touaregs
- des transhumants, e.g. les Foulbés
- des sédentaires, les agriculteurs.

Les nomades

Les Touaregs étaient organisés de manière très hiérarchique. Au sommet de la pyramide, se trouvaient les chefs. Ils concentraient entre leurs

mains le pouvoir politique et économique; à ce titre ils prenaient les décisions importantes dans les secteurs du commerce et des transports. Ils étaient en même temps chefs militaires. A l'échelon intermédiaire, se trouvaient les hommes "libres". Ils s'adonnaient à l'élevage ou à l'artisanat et suivaient le chef dans ses diverses entreprises. Au bas de l'échelle, il y avait les esclaves. Ils étaient au service des chefs ou des hommes libres et exerçaient des travaux que ceux-ci leur confiaient en contrepartie de la protection qu'ils leur assuraient et/ou des moyens de subsistance qu'ils fournissaient à leurs familles. Cette organisation plus ou moins militaire existe encore aujourd'hui chez les Touareg. Certes, la libération officielle des esclaves a privé certains chefs de leur base de pouvoir économique mais nombreux sont encore les esclaves qui restent avec leurs maîtres. Certes, également, la sécheresse a poussé beaucoup de Touaregs à quitter leurs campements pour se procurer ailleurs des moyens de survie; mais, même dispersées, ces victimes de la sécheresse restent fidèles aux anciennes institutions et en éprouvent une certaine fierté. Il n'est pas jusqu'aux fonctionnaires qui ne payent sur leur revenus un tribut aux chefs traditionnels.

Pour la continuité de ce système de production, il n'est certainement pas souhaitable de bouleverser les structures sociales traditionnelles des Touareg. Les contraintes liées à la précarité de leur environnement continuent d'exiger qu'il y ait une forte autorité qui s'exerce encore aujourd'hui.

Les transhumants

La rigidité organisationnelle, telle qu'on peut l'observer chez les Touaregs, n'a jamais caractérisé les sociétés Foulbés. La structure de base dans la société Foulbé est le "galle" constitué par un homme, ses frères éventuellement, leurs épouses et leurs enfants. Cette unité familiale ne se maintient qu'aussi longtemps que l'exige l'exploitation pastorale.

C'est dire que si des impératifs de sécurité ont pu conduire certains clans Foulbés à se regrouper dans de grands campements placés sous l'autorité de chefs apparemment puissants, le pouvoir de ceux-ci est resté, en fait, fort limité, les propriétaires de bétail ayant toujours eu la possibilité de s'y soustraire.

Ce type d'organisation socio-économique, qui permet un fort degré d'individualisation, n'a que peu évolué au cours des siècles. Il est resté stable et performant aussi longtemps que l'espace était quasiment illimité. Aujourd'hui, cette liberté se paye d'un prix relativement élevé: c'est le surpâturage d'un espace pastoral qui s'est rétréci devant la poussée de sédentaires avides de terres. Sauf à accepter cette dégradation de l'environnement - et la faible productivité du cheptel qui en est le corollaire - de nouvelles formules doivent être trouvées pour la gestion de cet environnement. Cela est concevable en se basant sur les structures sociales traditionnelles de la société Foulbé.

Les sédentaires

Numériquement, ils constituent le groupe le plus important dans les pays du Sahel. Quoique très différents sur de nombreux points, leurs systèmes d'organisation sociale présentent de nombreuses similitudes.

Tous, en effet, sont basés sur le principe de la consanguinité dont l'extension varie de quelques dizaines à quelques centaines de membres, qui forment le plus souvent une unité résidentielle dans laquelle existe un fort sentiment de responsabilité à l'égard de tous les membres du lignage majeur, y compris de ceux qui s'en sont temporairement ou durablement éloignés.

Un autre trait commun à leurs systèmes est que la terre est un patrimoine du lignage et que la production se fait dans ce cadre élargi. Par le passé, les terroirs étaient assez vastes pour que chaque membre du lignage puisse disposer de la terre nécessaire à la satisfaction de ses besoins alimentaires. Tel n'est plus le cas aujourd'hui.

L'alternative pour beaucoup, aujourd'hui, est de rester sur le terroir ancestral placé sous la direction de l'ainé du lignage ou de

partir à la recherche d'un lopin de terrain ailleurs. Le premier terme rencontre bien des fois des limites objectives: les champs disponibles pour l'aîné du lignage sont devenus petits et n'arrivent plus à produire assez pour subvenir à tous les besoins. De ce fait, c'est plutôt le second terme qui a la faveur des cadets: ils émigrent. Il s'ensuit une multiplication des unités de production, mais aussi une réduction de leur taille : en effet, ces unités de production formées par les migrants spontanés se limitent souvent à un couple avec parfois des descendants directs et des enfants. Mais ces changements dans la taille des unités de production n'ont pas grande signification car les nouvelles unités qui se forment reproduisent les modèles qui existent dans leur terroir d'origine. Par ailleurs, les liens avec la famille restée au village d'origine demeurent intenses. La responsabilité à leur égard est fortement ressentie, et la solidarité vécue jusqu'à la limite de l'impossibilité.

Au fond, ce que l'on peut retenir de ce rapide tour d'horizon sur l'organisation sociale en milieu rural sahélien, c'est sa relative stabilité. En dépit des changements récents introduits en grande partie par la colonisation, le lignage est resté la structure élémentaire de cette organisation sociale. Dès lors, il n'est que logique de prendre appui sur cette structure pour toute action à entreprendre dans le futur, dans la perspective de l'organisation du monde rural. Certains ont pensé que les villages, en milieu sédentaire, pouvaient remplir cette fonction. Soutenir pareille thèse relève d'une méconnaissance du passé, comme de la situation qui prévaut actuellement dans les campagnes, s'agissant de la signification de l'institution villageoise.

En effet, si le village est une unité résidentielle au sein de laquelle se nouent des relations matrimoniales, d'échange et d'amitié, il n'en est pas, pour autant, le cadre privilégié de la coopération entre les différents lignages qui le forment et qui occupent, généralement, chacun un quartier donné. Entre ces lignages, il y a plutôt rivalité, et chacun d'entre eux tend à assurer seul la défense de ses propres intérêts.

Certes, des intérêts communs pouvaient se faire jour et forger une relative unité autour d'un chef de village: tel était le cas devant les agressions extérieures; mais, en dehors de ces périodes, les chefs de village n'avaient d'autre pouvoir que celui de maintenir la loi et l'ordre, et éventuellement d'organiser la circulation des femmes. Aujourd'hui, force est de reconnaître que même dans les anciens royaumes très structurés, comme le fut celui du Yatenga, l'autorité du chef de village est fortement contestée. Tout se passe comme si l'institution villageoise était une unité sociale bien trop large pour que s'y développe un sentiment de responsabilité collective des résidents. On comprend dès lors que des structures modernes telles que les coopératives, les sociétés d'encadrement, aient échoué chaque fois qu'elles ont voulu fonder leur intervention sur le village considéré comme unité sociale de base. Ces échecs confortent le point de vue de ceux pour qui la base de l'organisation future du monde rural doit nécessairement être le lignage majeur qui constitue la seule unité sociale où le sentiment de responsabilité collective est encore vécu de façon réelle, intériorisé. Des structures plus larges sont sans doute nécessaires dans une perspective de développement; elles n'ont cependant de sens et de chances de se réaliser que si elles se greffent sur la structure élémentaire que constitue aujourd'hui le lignage.

Evolution des valeurs sociales

Tout comme les sociétés dans lesquelles elles se développent, les valeurs sociales évoluent. Au Sahel, certaines valeurs se sont maintenues; d'autres se sont ajoutées aux valeurs traditionnelles; certaines valeurs traditionnelles, enfin, sont contestées.

Valeurs maintenues

Ne seront examinées ici que les valeurs sociales qui se sont maintenues et qui sont d'importance en tant qu'appuis potentiels pour l'organisation du monde rural.

La responsabilité

La responsabilité est une valeur qui est ancrée dans la personnalité humaine. Elle est la source authentique de l'initiative dans la mesure où c'est elle qui motive l'homme à agir librement. Dans les cultures sahéliennes, cette valeur a une extension différenciée.

Pour les Touaregs, par exemple, la responsabilité joue à l'égard du groupe de cohabitation directe; sont donc concernés d'abord les consanguins, ensuite les membres du même clan et, à un moindre degré, les esclaves.

Pour les Foulbés, la responsabilité a une extension plus limitée: son aire est restreinte au petit groupe de cohabitation qui assure, par ailleurs, la gestion du bétail.

Les sédentaires en général se sentent mutuellement responsables à l'égard des membres d'un même lignage, quel qu'en soit le nombre. Mais si l'étendue de la responsabilité se différencie d'une ethnie à l'autre, son contenu reste, par contre, fort semblable: il s'agit toujours de coopération, d'entraide, de défense des intérêts communs, du patrimoine commun, de la survie commune. A ce titre, la responsabilité est la base de toute organisation traditionnelle.

Mais, parce qu'elle est une valeur bien intériorisée, on ne peut la découvrir qu'en s'imprégnant des cultures concernées, qu'en saisissant leur rationalité profonde. Cela explique pourquoi il est si difficile pour des intervenants extérieurs (fonctionnaires par exemple) qui n'ont pas une compréhension globale des structures traditionnelles des Sahéliens, ni de leur mentalité, de prendre en charge la création ou l'animation de nouvelles organisations.

La continuité

La continuité est une valeur primordiale dans les sociétés rurales sahéliennes. Elle mérite d'être considérée ici parce qu'elle fonde ce que les développeurs et certains spécialistes des sciences sociales ont

appelé les 'résistances au changement'. Cette appellation est bien abusive car, en réalité, si les sociétés sahéliennes ont pu effectivement opposer des résistances à certaines innovations qu'on leur proposait ou qu'on voulait leur imposer, elles en ont accepté bien d'autres qui étaient susceptibles d'améliorer leurs conditions de vie. Il suffit de songer, à cet égard, à leur attitude enthousiaste vis-à-vis des systèmes hydrauliques modernes, des soins vétérinaires, des bicyclettes ou des postes transistor. Ces innovations ont été non seulement acceptées mais naturalisées dans les différentes langues locales. Il est donc erroné de postuler, comme le font certains, que toute initiative ou innovation sera rejetée a priori.

En fait, si l'on met entre parenthèses, pour un moment, les problèmes liés au degré de technicité de l'innovation ou à son financement, ce qui a été décisif et l'est encore dans l'adoption ou le rejet d'une innovation, c'est l'effet de celle-ci sur le système social, qui doit être appréhendé dans sa globalité. Une innovation peut être jugée intéressante pour les résultats immédiats qu'elle produit sur certains aspects de la vie socio-économique mais être rejetée parce qu'elle menace la continuité du système global et donc la reproduction à long terme. Il n'y a dans ce fait rien d'illogique ou de pré-logique pour qui sait que dans les cultures sahéliennes la continuité est une valeur de l'existence, sacrée par les dieux et sanctionnée par les ancêtres.

La globalité

Alors qu'un des grands objectifs de la culture occidentale est de développer les capacités de s'abstraire de la réalité, les producteurs ruraux sahéliens, parce qu'ils ont été peu touchés par l'école occidentale, continuent de percevoir le monde dans son unité et sa cohérence par la voie de l'expérience. Dans cette vision, il n'y a que peu de place pour les approches fragmentaires qui ont donné naissance aux disciplines considérées comme des domaines distincts et séparés dans la réalité.

Il se trouve que le développement a été conçu, pour l'essentiel, dans une optique disciplinaire typiquement occidentale. Dans cette optique, il devait être affaire de spécialistes capables de proposer des solutions techniques à des problèmes fragmentés auparavant. Ainsi, il revenait aux agronomes de mobiliser leur savoir pour accroître la production de coton ou d'arachide; aux vétérinaires d'améliorer l'état sanitaire du bétail; aux ingénieurs en hydraulique d'accroître les disponibilités en eau pour les hommes et le bétail. Une telle conception du développement a conduit aux catastrophes que l'on sait: épuisement des sols, dégradation des pâturages, bétail qui meurt tout près des points d'eau etc.

Si l'on veut changer les choses, inverser les tendances actuelles à la dégradation et à la dépendance alimentaire, il faut, à tout prix, rompre avec la conception occidentale du changement et renouer avec cette vision paysanne, qu'on peut qualifier de globale, où la réalité est perçue non pas comme une juxtaposition de fragments mais une totalité dans laquelle les facteurs biologiques, chimiques, technologiques, politiques, culturels, socio-économiques sont inextricablement liés. Dès lors, retrouver le chemin des villages ne passe pas par une multiplication du nombre des vulgarisateurs, même mieux formés. C'est, au contraire, avoir le courage politique de mettre à l'écart les spécialistes dont les solutions techniques ne sont valables que dans un contexte de parcellisation du savoir qui n'est pas, loin s'en faut, celui que vivent les masses rurales sahéliennes.

Valeurs ajoutées

Le complexe sécurité-communications-information

Avec la colonisation, à l'aube du vingtième siècle, une certaine paix a été réintroduite au Sahel, ainsi qu'un type de sécurité qui, depuis la disparition des grands empires sahéliens, n'existe plus que dans quelques royaumes. Quelque jugement qu'on puisse porter par ailleurs sur la colonisation, la sécurité qui l'accompagne constitue une valeur

primordiale: elle va rendre possible la stabilisation des groupes humains et favoriser un certain essor démographique largement aidé, au demeurant, par l'introduction de la médecine moderne.

La "paix blanche" a eu une autre conséquence de taille: c'est que du fait même de la présence physique du colonisateur, les peuples sahé-liens vont être mis en contact avec le reste du monde et rompre ainsi avec une longue période de relative isolation, si ce n'est de repli total sur soi. En effet, malgré toutes les contraintes du système colonial, les individus et les groupes vont commencer à se déployer dans des espaces de plus en plus vastes.

Avec la circulation des hommes qui s'intensifie et se diversifie, va commencer à circuler l'information.

Autant que les luttes politiques menées par les Sahéliens à partir de 1946, ce sont la circulation des hommes et leur accès à l'information à partir de la colonisation qui ont déterminé l'évolution récente de la région. Du reste, ils auront été les moyens privilégiés de mobilisation des masses rurales par les partis politiques qui ont vu le jour au Sahel à la fin de la deuxième guerre mondiale.

La question est posée depuis l'indépendance de savoir comment se servir de ces atouts pour faire passer des messages utiles au développement.

La pauvreté

La pauvreté est une notion toute relative qui naît principalement de la différentiation sociale. Cette différentiation sociale était peu avancée à l'époque pré-coloniale dans la mesure où l'accès à la terre, qui était le principal moyen de production, était garanti à tous.

Certes, quelques lignages disposaient de superficies plus grandes que d'autres mais cette inégalité s'inscrivait dans la culture même des groupes et était acceptée dans la vie sociale, économique et politique. La pauvreté n'émerge et ne se constitue en catégorie qu'avec l'accès à l'information favorisé par la colonisation. Avec l'information, un autre style de vie paraît possible ainsi que de nouvelles aspirations

pour la possession de nouveaux biens de consommation que certains vont pouvoir se procurer et d'autres pas. C'est dans cette inégalité vécue, dans cette possibilité différenciée de satisfaire ses aspirations que va naître la pauvreté.

Une valeur contestée: l'ethnicité

Parce qu'une de leurs ambitions était de bâtir une nation au sens occidental du terme, les pouvoirs politiques sahéliens se sont attachés, dès l'aube de l'indépendance, à bannir toute référence au fait ethnique et à l'ethnicité comme valeur.

L'ethnicité est pourtant un élément constitutif de la personnalité des ruraux au Sahel: avant d'être Burkinabé, Malien, Sénégalais ou Tchadien, l'on est d'abord - du moins dans les campagnes - Mossi, Bambara, Wolof ou Sara. Alors pourquoi cet acharnement à vouloir jeter aux orties cette valeur à un moment où l'Occident lui-même révise ses positions sur la question comme en témoigne la défiance actuelle à l'égard de l'Etat-Nation?

Une des explications possibles réside dans le poids sociologique de la mince couche de scolarisés au Sahel. En bas âge, ils ont été écartés de leur culture; pour les besoins de leur formation, ils ont été placés dans d'autres contextes culturels où l'on parlait d'autres langues; l'exercice de leurs fonctions les conduit à s'installer dans des villes multi-ethniques par définition. Pour toutes ces raisons, cette mince couche de scolarisés s'est éloignée de son identité ethnique et a oublié sa propre histoire. Il n'est pas étonnant dès lors que les éléments appartenant à cette couche aient tendance à assimiler toute référence à l'ethnicité à de l'arriération mentale.

Mais n'y a-t-il pas lieu de reconsidérer une telle position au regard de certaines réalités? A l'évidence, la réponse est oui, si l'on veut promouvoir en milieu rural des organisations véritablement responsables. L'on a vu, en effet, que la responsabilité en tant que valeur reçoit une extension différenciée selon les ethnies, de la même façon que chaque ethnie se donne des structures propres d'organisation

sociale. Il est, de ce fait, illusoire de penser que dans une organisation donnée, des responsabilités peuvent être confiées à un individu sans considération de son appartenance ethnique. Une telle démarche ne peut être sanctionnée que par l'échec. L'on sait par ailleurs qu'une organisation responsable ne peut fonctionner de façon satisfaisante que si la confiance règne entre les membres. Or, s'il est moralement inadmissible de trahir la confiance d'un individu appartenant à la même ethnie ou au même lignage que soi, il en va autrement lorsqu'on traite avec un individu appartenant à un autre groupe ethnique.

CHAPITRE II: LECONS DU PASSE

Des politiques fondées sur des postulats implicites erronés

La formulation des politiques de développement et de la politique agricole en particulier a été influencée par un certain nombre de postulats qu'il vaut la peine d'expliciter dans la mesure où ils peuvent avoir une incidence sur le futur.

Ces postulats sont au nombre de 4:

- l'espace est illimité: ce qui paraît avoir été vrai dans un passé lointain
- la nature restaure les sols automatiquement: ce qui était vrai aussi longtemps que le système d'agriculture itinérante était correctement appliqué
- la société rurale sahélienne est retrograde par nature, on doit donc la faire disparaître totalement et la remplacer par un type totalement moderne (l'authenticité de ces sociétés est encore en pleine discussion)
- le processus de changement social est comparable au processus éducatif, c'est à dire qu'il n'est qu'affaire d'injection de connaissances et/ou de capitaux: la profonde différence entre la nature et les modalités du changement dans les deux cas ont échappé à l'analyse.

Leçons du passé sur la gestion des écosystèmes pastoraux:

la sécheresse, la trop forte croissance de la population animale et la technologie fragmentaire ont mené à un surpâturage et à une désertification. Cette situation de dégradation de l'environnement ne peut être modifiée que par les groupes pastoraux concernés.

Il importe, toutefois, de leur faciliter la tâche en définissant des principes rationnels d'un aménagement des parcours. Dans ce cadre, un droit d'usage permanent sur des régions bien délimitées doit être accordé à des groupes de nomades et de transhumants bien identifiés.

Leçons du passé sur les systèmes de production agricole

Par suite de la pression démographique croissante et de l'extension des superficies consacrées aux cultures de rente tout en maintenant le système d'agriculture itinérante, les terres en jachère ont notamment diminué et sont fortement surexploitées. C'est ainsi que la désertification progresse irrésistiblement et que les rendements connaissent une baisse constante.

Il n'y a actuellement pas de moyens effectifs de combattre la dégradation des sols et la désertification, si ce n'est en assurant la protection du milieu, la refertilisation des sols et la conservation des eaux. Pour être pleinement efficaces, ces solutions doivent s'inscrire dans une véritable stratégie de transformation du système de production qui, à terme, va engendrer un changement de la société dans sa globalité.

Parce qu'elle exige le passage intellectuel du stade empirique au stade réfléchi de la réalité, cette transformation doit nécessairement s'étendre sur une longue période. Par ailleurs, elle ne se réalisera qu'en prenant dûment en considération les systèmes sociaux et les valeurs sociales du monde rural.

Dans ce processus, les producteurs et productrices ruraux ont la principale responsabilité. Mais leurs ressources étant limitées, un appui extérieur sera sans doute nécessaire pour que leurs initiatives éventuelles donnent les fruits souhaités.

Cependant, cet appui extérieur doit se faire avec discernement et se limiter à fournir des éléments d'innovation susceptibles de redonner l'initiative aux ruraux ou de soutenir les réformes allant dans le sens de la responsabilisation des ruraux.

L'appui extérieur ainsi conçu suppose un autre type d'expertise. En effet, le dialogue avec les groupes ruraux et l'appui à leurs initiatives vont requérir de l'expert qu'il connaisse la société globale pour être à même d'apprécier la possibilité d'appliquer au système à transformer, des solutions techniquement envisageables. Ces solutions ainsi que les adaptations qui en seront faites, doivent s'insérer dans une nouvelle conception réaliste de la globalité.

En outre, les actions pour la refertilisation des sols pauvres doivent trouver d'urgence un appui dans les recherches. Egalement, les recherches sur les structures et les fonctions des sociétés traditionnelles sahéliennes sont à entreprendre rapidement, car c'est sur ces structures traditionnelles qu'on doit greffer des structures modernes.

Leçons du passé sur la politique agricole minière

Par ce terme de politique agricole "minière", on désigne le système de production actuel dans lequel chaque récolte réduit la fertilité des sols en leur enlevant des éléments nutritifs sans les remplacer par du fumier ou de l'engrais.

Par le passé, le sol pouvait récupérer sa fertilité grâce à la pratique de la jachère. Cette pratique est en net recul, lorsqu'elle n'a pas disparu pour les raisons évoquées auparavant.

Les conséquences de cette situation sont la surexploitation des sols et la diminution de la production agricole. Les pays ont actuellement besoin d'importer chaque année environ 500.000 tonnes avec une pluviométrie normale, et plus d'un million de tonnes en année de sécheresse. Si les tendances actuelles continuent, les besoins en importations seront de 4 millions de tonnes vers 1998.

La dégradation de la base du système de production est aggravée par le caractère inadéquat de l'encadrement. Profondément étranger au milieu des producteurs, cet encadrement n'hésite pas cependant à prodiguer des conseils qui peuvent s'avérer nuisibles.

L'échec paraît complet avec une production en déclin constant et une population mise à l'écart et isolée.

Leçons du passé sur la responsabilité civique

Traditionnellement, les peuples sahéliens ne connaissent pas la responsabilité civique. Ils ne pratiquent que la responsabilité vécue, qui d'ailleurs doit être retenue comme base de l'organisation rurale.

Le pouvoir colonial a introduit la responsabilité civique qu'il a codifiée dans des textes régissant notamment les agents du service public. Mais si les droits que leur confèrent ces textes sont connus des agents de la fonction publique et jalousement défendus, il n'en va pas de même pour ce qui est des obligations qu'ils comportent. A ce niveau, on note un laxisme certain. Nombre d'encadreurs par exemple ne se conforment pas à leurs obligations, tandis que l'autorité hiérarchique qui pourrait les sanctionner se refuse à le faire. Cette situation conduit à une stérilisation des initiatives qui pourraient se faire jour à la base.

Leçons du passé sur la politique d'aide de l'Occident

Par sa politique d'aide, l'Occident tue toute initiative et compromet toute tentative de responsabilisation. Cette politique qui consiste à fournir des quantités toujours croissantes de céréales et de ressources financières, crée en effet une mentalité d'assistés qui n'est pas des plus propices au développement.

Cette aide est encore plus sujette à caution, quand on sait que seule une infime partie de celle-ci va à ceux qui devraient en être les bénéficiaires, à savoir les véritables sinistrés des campagnes.

Leçons du passé sur la globalité

La globalité est une manière de percevoir le monde qui aboutit à une vision très cohérente et très complète de la réalité, chaque élément trouvant sa place dans cette cohérence. Cette démarche est aux antipodes de celle de l'Occident, qui découpe la réalité en fragments isolés pour les besoins de l'analyse, au risque de perdre de vue que la réalité est un tout.

Pour se développer, le Sahel doit rompre avec cette démarche occidentale et s'attacher à élaborer des stratégies dans lesquelles seraient évitées au maximum les approches fragmentaires du changement et recherchées au contraire une nouvelle cohérence et une nouvelle unité présentant dans un cadre logique la conception d'ensemble et le contenu concret de la transformation envisagée, ainsi que le rôle de chacun(e) dans ce processus.

Un système de formation et d'éducation adapté aux communautés rurales devrait, en tout état de cause, s'inspirer de cette vision globale si caractéristique des groupes ruraux sahéliens.

CHAPITRE III: LES ALTERNATIVES

Politique agricole

La politique agricole suivie par le passé a échoué du triple point de vue de la participation de la population, de l'approche des systèmes de production et de la diffusion des innovations techniques. En effet, l'analyse du passé révèle que les populations rurales ont été marginalisées et dans les structures politiques et dans les structures de développement mises sur pied après l'indépendance. Le résultat en a été le développement d'un sentiment d'isolement chez les ruraux et un repli sur eux-mêmes.

L'analyse révèle également que l'approche du développement agricole était de type fragmentaire. Cette approche consistant à isoler quelques éléments saillants comme la culture du coton et celle de l'arachide, et à essayer de les diffuser parmi les producteurs, s'est révélée incompatible avec le système écologique et le système de production d'une part, et avec la globalité des sociétés traditionnelles d'autre part.

Enfin, il apparaît que d'un point de vue technique, les innovations très fragmentaires proposées étaient en général peu appliquées par les ruraux parce que d'un intérêt douteux pour eux.

Dans ce chapitre consacré aux alternatives, les problèmes relatifs aux innovations techniques et à leur diffusion ne seront pas développés.

Ils sont en effet relativement mineurs par rapport à ceux que posent:

- l'approche de systèmes de production adaptés
- la conception de la participation des populations.

Ces 2 points sont cruciaux dans la recherche d'alternatives aux impasses actuelles car ils déterminent les limites des opérations possibles.

Quels systèmes de production agricole pour le Sahel?

Parce qu'ils auront une incidence certaine sur les systèmes d'organisation sociale, politique et économique, les systèmes de production alternatifs à mettre en place au Sahel méritent une attention toute particulière.

De l'analyse faite auparavant, il ressort que ces systèmes alternatifs devraient viser au moins trois objectifs:

- la protection du milieu,
- l'amélioration de la fertilité des sols,
- la conservation des eaux.

La protection de l'environnement suppose un équilibre entre la quantité de biomasse exploitée dans un certain écosystème et la capacité de régénération de cet écosystème; en d'autres termes le respect de sa capacité d'usure. Cette capacité de charge doit être étudiée, évaluée et rigoureusement respectée.

L'amélioration de la fertilité des sols suppose, quant à elle, d'accroître la quantité de matière organique dans la couche arable ainsi que d'accroître les disponibilités en éléments nutritifs, notamment l'azote et le phosphore, qui en sont les plus importants.

L'accroissement de la quantité de matières organiques se faisait traditionnellement par la jachère. Là où cette pratique s'avère impossible, recours doit être fait à d'autres techniques qui ont le même effet: par exemple la fumure des champs en ajoutant le compost et le fumier de bétail ou un mélange des deux. Cela suppose une intégration poussée de l'agriculture et de l'élevage ou même la subordination de l'élevage aux besoins de l'agriculture et, dans tous les cas, le passage du stade actuel de la vaine pâture à celui de parcours plus ou moins privatisés dans le cadre d'un nouvel aménagement de l'espace; l'aménagement étant conçu comme un instrument qui doit permettre aux producteurs organisés d'un village de retrouver la maîtrise de leur espace.

La restauration et, le cas échéant, l'amélioration de la composante organique des sols exigera donc un bouleversement du système de production auquel s'ajoute un investissement supplémentaire en travail, que ce soit pour rassembler le fumier ou préparer du compost.

Quant à la restauration des disponibilités en azote et phosphore, elle peut se faire en pratiquant des cultures intercalaires et des rotations avec des légumineuses*, pour ce qui est de l'azote, alors que pour le phosphore, il n'est d'autres moyens que de l'ajouter sous forme d'engrais, car il n'y a ni pluies ni plantes qui soient capables de la produire.

Pour la conservation des eaux il existe une gamme d'ouvrages très variés auxquels on peut songer. D'abord il y a les grands et les petits barrages à usage multiple. Ensuite on compte les ouvrages de moindre envergure mais recelant de fortes potentialités pour l'augmentation de la production, par exemple les diguettes suivant les courbes de niveau et les petites digues pour freiner le ruissellement et faire infiltrer l'eau dans le sous-sol, on connaît également la culture demi-lunes (pratiquée au Niger), et la culture de fosse (yatenga).

* et/ou en ajoutant de l'engrais

Tous ces ouvrages devront être complétés par des actions de reboisement le long des diguettes, dans les demi-lunes et proches des marigots. Trois objectifs sont à viser: l'amélioration de l'infiltration, l'amélioration des sols en plantant des arbres qui fixent l'azote et aussi fertilisent les sols (par exemple acacia albida) et la production de bois.

En résumé, l'on peut dire qu'au Sahel l'agriculture est possible à partir de 300 mm de pluviométrie, à condition toutefois de mettre en place des systèmes de production adaptés aux spécificités de l'écosystème sahélien et d'arrêter le processus de dégradation de l'environnement. Ce processus de dégradation n'est pas irréversible. La tendance à la destruction des sols sous le régime actuel des cultures itinérantes par exemple peut être renversée. Cela est techniquement possible, si les producteurs développent leurs activités dans le cadre d'autres systèmes qui s'attacheraient à restaurer la couche arable du sol au moyen d'investissements certes importants en travail mais limités en capital. L'intégration agriculture-élevage ou la subordination de l'élevage à l'agriculture et un nouvel aménagement du terroir villageois incluant un nouveau partage des responsabilités, seraient des composantes essentielles d'un tel système de production alternatif. La question qui est posée est de savoir si les sociétés sahéliennes ont la capacité d'organiser le passage des systèmes actuels aux systèmes alternatifs décrits ci-dessus. A cette question s'en ajoute une autre : A quelles conditions le peuvent-elles?

La participation des populations

Le système de production alternatif proposé est basé sur une pleine responsabilisation du producteur à l'égard de son exploitation et des membres de son exploitation.

Deux difficultés majeures vont se présenter:

- le nouveau système comporte, au plan technique, des éléments qu'il ne maîtrise pas.
- le producteur est pris dans une globalité qui fait que toutes les options ne lui sont pas permises.

Si la première difficulté peut être surmontée aisément, la seconde ne peut l'être que si se constitue une autre rationalité et que change la société.

Le Sahel est-il prêt pour ce départ?

Certes, les indicateurs de changements ne manquent pas dans les campagnes sahéliennes. Parmi ces indicateurs, le plus notable réside sans doute dans la tendance à l'éclatement des grandes unités de production et en une multiplication d'unités de taille restreinte dont le chef d'exploitation est en même temps chef d'une famille elle-même restreinte.

Mais d'un autre côté les structures et valeurs sociales du monde rural affichent une remarquable stabilité.

La solidarité continue de jouer prioritairement à l'égard des consanguins et à un moindre degré, à l'égard des membres de l'ethnie ainsi qu'à fonctionner sur une base de réciprocité.

L'ethnicité tout en étant contestée par les élites urbaines, reste encore une valeur primordiale pour les ruraux.

La pauvreté même, bien que récente en tant que catégorie, continue d'être appréhendée à travers les schémas traditionnels et vécue sans aucune rancœur.

Dans ce contexte, il faut écarter d'emblée la politique de la table rase et s'attacher plutôt à opérer une restructuration de la société rurale plutôt qu'un bouleversement radical. Cela signifie que les innovations à proposer aux ruraux doivent pouvoir se raccrocher aux éléments constitutifs de leur globalité actuelle et faire l'objet d'un dialogue, d'un concertation avec eux, pour qu'ils appréhendent avec précision l'architecture de la société à construire et qu'ils mesurent avec précision les implications de celles-ci ainsi que les adaptations qu'il convient d'apporter à leur structure actuelle.

Parmi les adaptations nécessaires à opérer, la première à envisager sans doute consiste à rétablir le dynamisme des institutions villageoises.

Quelles sont les structures qu'il faut mettre en place pour accroître leurs capacités de planification, de gestion et de support logistique?

Une autre question qui méritera d'être discutée est celle de savoir qui doit et qui peut fournir les appuis nécessaires pour promouvoir les adaptations. Sans préjuger des réponses qui seront apportées à cette question cruciale, on peut déjà faire certaines observations:

premièrement, des révisions profondes seront nécessaires dans la démarche suivie jusqu'ici par les services chargés de l'encadrement du monde rural.

En effet, ainsi qu'on l'a vu au chapitre traitant les leçons du passé, le développement conçu comme application séquentielle de consignes fragmentaires venues de l'extérieur n'aboutit à rien. Il apparaît qu'en lieu et place d'encadreurs et de fonctionnaires dirigistes, le monde rural sahélien a besoin pour son développement de deux types de compétence qu'on pourrait appeler: expert-innovateur de conception et expert-innovateur d'exécution. Le premier ferait des études et, si besoin, des recherches très pratiques visant à cerner les modalités de transformation des systèmes de production et les modalités de rénovation des sociétés rurales. Le deuxième, praticien, dialoguerait avec les producteurs, ouvrirait des perspectives, proposerait des solutions pratiques, agirait en médiateur pour le financement et la gestion des activités retenues et servirait enfin de médiateur au support technique.

Ce type d'expert-innovateur n'existe pas encore comme tel dans les pays du Sahel mais d'ores et déjà, l'on peut dire que sa formation devrait comporter d'importants éléments de connaissance dans les domaines de l'anthropologie, de l'écologie, de l'agriculture et de l'élevage.

Deuxièmement un support scientifique sera nécessaire. Il pourra être procuré par un institut universitaire faisant des recherches sur les systèmes de production. L'objet d'étude et des recherches appelé "Farming Systems Research" sera sans doute le plus proche des besoins de l'approche proposée ci-dessus.

Ce centre "FSR" doit être conçu comme un centre de formation des experts-innovateurs mentionné plus haut et également comme un centre de "monitoring" et d'évaluation.

Troisièmement un support politique sera également nécessaire pour que se réalisent les transformations souhaitées dans les systèmes de production.

La gestion des écosystèmes pastoraux

La colonisation a mis fin aux droits de gestion exclusifs qu'exerçaient les Touaregs dans les territoires où ils vivaient.

Cette dépossession s'est poursuivie après l'indépendance tout comme

la politique d'aménagement fragmentaire au moyen d'ouvrages d'hydraulique pastorale. Cette politique a conduit à une surcharge de l'espace pastoral.

La situation ne peut être redressée qu'au moyen d'une gestion rationnelle des pâturages et de l'infrastructure hydraulique par les intéressés : les Touaregs et les Foulbés. Les Touaregs connaissent par tradition cette gestion. Là, il s'agit de leur restituer le pouvoir de gestion sur leur territoire.

Les Fulbe n'ont jamais mis sur pied des structures rigides de gestion de leurs pâturages. Chez eux, la gestion du territoire est une chose à apprendre et à pratiquer. Il leur faut des structures de gestion; celles-ci peuvent être proposées, si besoin est, par les gouvernements mais elles ne pourront être mises en œuvre que par les Foulbés eux-mêmes (après processus d'éducation).

Dans un premier temps, les interventions des gouvernements peuvent consister à délimiter des aires de parcours et à y introduire un système de contrôle du nombre d'animaux en fonction de la capacité de charge.

L'organisation des unités de gestion des Peuls doit être basée, quant à elle, sur le petit groupe des consanguin(e)s qui gèrent déjà leur bétail ensemble.

Les gouvernements doivent attribuer des droits de pâturage permanents sur certains territoires bien délimités.

Ce processus - de l'usage de la brousse libre à l'usage de la brousse aménagée - doit nécessairement être accompagné par un processus de formation mené par des experts-innovateurs.

La politique agricole et la croissance démographique

Les décideurs sahéliens manifestent des réticences à admettre que le système de culture itinérante a mené et mène encore à l'épuisement rapide des sols. Or telles qu'elles sont pratiquées,

les cultures vivrières et les cultures de rente contribuent invariablement à la dégradation des sols.

La faillite de ce système est évidente, puisque si les tendances actuelles se poursuivent, le déficit céréalier augmentera jusqu'à atteindre 4.000.000 tonnes vers 1998, tandis que la population sera de l'ordre de 54.000.000 d'habitants à la même époque.

Donc, deux actions sont à entreprendre: accroître la production et stabiliser la croissance démographique.

D'un point de vue politique, les groupes ruraux sahéliens n'ont aucune influence sur le processus de décision qui reste entre les mains des élites urbaines, lesquelles n'ont aucun intérêt à partager leur pouvoir avec les producteurs ruraux, encore moins à s'en dessaisir à leur profit.

Il y a pourtant un besoin urgent pour que les producteurs ruraux (80%) accèdent à une plus grande part du pouvoir.

CHAPITRE IV: RECOMMANDATIONS AUX AUTORITES SAHÉLIENNES

1. Que la politique du développement se centre sur leurs uniques moyens de production: l'agriculture et l'élevage;
2. Qu'on conçoive l'infrastructure en fonction du développement rural; qu'on se concentre si besoin est, sur la transformation des produits agricoles et d'élevage (de préférence par le secteur informel);
3. Qu'on mette l'infrastructure au service du développement rural;
4. Qu'on mette des services à la disposition des populations rurales si besoin est;
5. Qu'on abolisse la politique de promotion des cultures de rente, par contre qu'on adopte une politique d'autosuffisance céréalière et de stabilisation de l'élevage;
6. Qu'on rompe avec la politique agricole minière; par contre que le point d'ancrage de la politique agricole soit : conservation ou amélioration de la fertilité des sols, conservation de l'environnement et des eaux;
7. Que cela exige une transformation du système de production, à savoir la transformation du système de l'agriculture itinérante dégradée en un système de production permanente, produisant un optimum;
8. Que cette transformation^{x)} implique nombre de changements dans les sous-systèmes, entre autres :
 - . l'intégration de l'agriculture et de l'élevage de telle manière que l'élevage soit subordonné à l'agriculture, dans le but d'abord : la production de fumure et en second lieu la production des viandes;
 - . la conservation maximale des eaux au moyen des nombreuses méthodes et techniques de la culture technique et de l'hydrologie;
 - . le renforcement des structures sociales et de la production à partir des entreprises privées des producteurs actuels;

x) Pour plus de détails voir: Dr. J.Th. Broekhuyse, "Désertification et autosuffisance alimentaire", septembre 1985, Institut Royal Tropical, Amsterdam.

- ces entreprises sont à organiser et à renforcer à partir des structures d'organisation rurale existantes sous la responsabilité directe des producteurs,
- afin de financer les ouvrages, par exemple par des caisses d'épargne et de crédit;
- en vue d'une coopération interne pour l'aménagement du territoire du village;
- afin de remembrer les terres du village et de redistribuer d'autres moyens de production, par exemple l'eau, les pâturages, la brousse sauvage;
- afin d'établir correctement les responsabilités de chacun des entrepreneurs agricoles, à définir dans un règlement de gestion "en bon père de famille";
9. (Par implication) que l'on rompe avec l'ancienne conception de la brousse libre et qu'on la remplace par la conception de la brousse aménagée;
 10. (Par implication) que l'on rompe avec l'ancienne conception de l'agriculture itinérante, selon laquelle la terre se rétablit automatiquement sous l'influence de la nature. Que l'on remplace cette conception par celle qui prescrit que le sol doive être nourri d'autant d'éléments nutritifs et de matières organiques que ce qu'on lui en retire pour la production;
 11. (Par implication) que l'on rompe avec toute ancienne conception de collectivité rurale que l'on supposait être facile à diriger.
La collectivité agissant sous la direction des chefs de village ou des fonctionnaires n'a jamais existé ni fonctionné autrement que par la contrainte et cela sans le moindre résultat;
 12. Que le processus de la transformation du système de production doive être soutenu par un système restreint d'appui^{x)}, mené par un nouveau type d'expert, à savoir l'expert-innovateur de conception et l'expert-innovateur d'exécution;

x) soit des gouvernements, soit des ONG.

13. Que leur assistance aux populations - quoique cruciale - se limite
 - . à faciliter leur passage de l'irréfléchi (le subconscient) au réfléchi (le conscient);
 - . à faire passer des objets d'initiatives (car on laisse l'initiative elle-même aux populations rurales). Les objets d'initiative concernent surtout des méthodologies, des techniques, des structures d'organisation;
 - . à faire passer des informations sur les moyens matériels et financiers existants, à mettre à leur disposition par l'extérieur (entre autres les bailleurs de fonds);
 - . à donner toute assistance logistique et organisationnelle;
14. Qu'on limite le nombre et la tâche de l'ancien cadre dirigiste à la fonction de l'assistance technique et cela à la demande de la population et avec leur financement;
15. Que les services techniques d'appui s'organisent en petites entreprises privées de formation, dans tous les domaines, par exemple hydrologie, agriculture, alphabétisation, comptabilité, organisation de la délivrance des intrants et autres;
16. Que le surpâturage soit redressé par un aménagement des territoires à gérer par les intéressés;
 - . que cela implique au moins une convention des droits d'usage permanent;
 - . que cela implique un processus de formation en gestion de l'espace pastoral;
17. Que la responsabilité civique concernant les devoirs soit précisée par des règles et règlements à observer rigoureusement;
18. Que les intérêts politiques des ruraux doivent être défendus par eux-mêmes et cela par une représentation directe, naissant de leurs organisations;
19. Qu'on suive une politique de ralentissement de l'accroissement des populations, surtout des agriculteurs sédentaires.

RECOMMANDATIONS AUX PAYS MEMBRES DE L'OCDE

1. Qu'on traite les problèmes au niveau où ils le méritent; que l'Occident assume sa responsabilité, qu'il comprenne que les problèmes du Sahel réclament une maîtrise des meilleurs experts-innovateurs, des gens de vision cohérente et de long terme;
2. Que l'Occident rompe avec sa politique à court terme de projets et de dons, et qu'il la remplace par une politique sur la base de relations contractuelles;
Qu'il accorde des financements de développement de programmes (au lieu de projets), visant directement le développement des ruraux;
3. Qu'on exige une conception du développement entièrement partagée par les ruraux. Une conception qui attaque le fond des problèmes: la fertilité des sols et la conservation des eaux et de l'environnement;
4. Que l'on fonde les structures du développement sur la petite entreprise agricole et ensuite sur les structures dérivées de la responsabilité vécue et civique (librement consentie) des producteurs;
5. Que toute fragmentation (secteur, discipline, projet, etc.) ne soit utile qu'aux recherches; elle est intolérable, voir nuisible à l'exécution des ouvrages visant la participation des populations;
6. Que les programmes de recherches soient conçus à partir de la base de la société et qu'alors il y ait priorité pour les recherches sur les systèmes de production (Farming Systems Research) comme sur les structures et les valeurs sociales;
7. Qu'on n'hésite plus à expliquer où se trouvent la sympathie et la solidarité des peuples occidentaux. Depuis longtemps déjà cette solidarité pour les masses des pauvres producteurs du Sahel a été profonde. Les bureaucraties sahéliennes se sont accaparées d'une place séparant les peuples solidaires de l'Occident des masses sahéliennes et, dans cette position, ont bloqué la voie au développement;

Il est urgent que les hommes politiques de l'OCDE suivent cette politique, dite "raisonnable", et s'unissent avec les hommes politiques sahéliens qui visent la transformation de la dite politique agricole/d'élevage;

8. Que l'Occident abolisse sa politique de charité/générosité. Elle tue toute initiative, d'abord au niveau des dirigeants sahéliens, ensuite au niveau des sinistrés des famines.
Toute aide (alimentaire ou non) doit se traduire aussitôt en auto-assistance.
L'aide "structurelle" équivaut à l'aumône moderne qui, à son tour, écrase la dignité humaine sahélienne.
9. Qu'on reconnaisse la responsabilité vécue - structurée dans la petite entreprise agricole/élevage - comme le germe fertile de l'initiative et donc du développement rural.

DOCUMENTS DE REFERENCE

- Belloncle, G. : Le Chemin des villages. Harmattan-ACCT.
- ~~N~~ Belloncle, G., Ildouho, P., Easton, P., Sene, P. : Alphabétisation et gestion des groupements villageois en Afrique sahélienne. Club du Sahel/CILSS; Karthala.
- ~~N~~ Breman, H. et C.T. de Wit : La productivité et l'exploitation des pâturages sahéliens. SAHEL D(83)23787
- Broekhuyse, Dr. J.Th.: Désertification et autosuffisance alimentaire. Royal Tropical Institute, 1985.
- ~~N~~ CILSS/Club du Sahel : La politique céréalière dans les pays du Sahel. Actes du Colloque de Nouakchott, 1979.
- ~~N~~ CILSS/Club du Sahel : Synthèse du Séminaire régional sur la désertification au Sahel, 1984 SAHEL CR(85)48.
- ~~N~~ Club du Sahel : L'Aide Publique au Développement dans les pays Membres du CILSS en 1983.
- ~~N~~ Elliot Berg Associates : Réforme de la politique céréalière dans le Sahel SAHEL D(86)2947
- Giri, J. : Le Sahel demain ... Catastrophe ou renaissance. Karthala, 1983.
- ~~N~~ Institut du Sahel : Bilan du développement économique des pays du CILSS et perspectives - 1973-1983.
- Anne de Lattre et Arthur M. Fell : Le Club du Sahel - Etude sur une autre coopération internationale. OCDE, 1984.
- OCDE : Afrique subsaharienne - De la crise au redressement. Séminaires du Centre de Développement, OCDE, 1985.
- ~~N~~ Nassour G. Ouaidou : Situation démographique des Etats membres du CILSS. Institut du Sahel, 1984.
- Ouedraogo, B.L. : Colloque international, organisé conjointement par le CESAO et UCT, sur l'intervention coopérative et la promotion villageoise. Groupements NAAM, 1982.
- Hamadou A. Sidibe : Situation de la population active et réflexion sur les perspectives de l'emploi au Mali. Actes du Séminaire national sur les politiques de population au Mali, mars 1983.
- ~~N~~ Thomson, J.T. : La participation, l'organisation locale, la politique d'utilisation des terres et du secteur forestier : orientations futures de la foresterie sahélienne. SAHEL D(83)1907.
- World Bank : Urban Growth and Economic Development in the Sahel. January 1979.
- Jorritsma, Dr. H. : Damergou, Niger. Royal Tropical Institute, Amsterdam, 1979.